



L'Écho du Triangle du mardi 21 octobre 2025

Face à l'entêtement, on ne lâche rien !

Nous vous l'annoncions dans la dernière édition de l'Écho du Triangle, la Commissaire-enquêtrice a émis dans son rapport une **réserve formelle contre la construction d'une cité scolaire avec internat sur le Triangle de Gonesse** et elle demande qu'un autre site soit trouvé.

Après un tel avis, on pouvait espérer qu'enfin, le Préfet se décide à réunir les parties concernées pour examiner les différents sites possibles. Eh bien non !

Il a signé le 30 septembre l'arrêté de création de la ZAC du Triangle de Gonesse dont la seule précision sur le programme de réalisation n'est que la Cité scolaire. Alors qu'au même moment se termine une série de réunions publiques pour l'accroissement du trafic de 19 % sur l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, il prétend que d'ici 2030, conformément à une réglementation européenne, la gêne sonore devrait décroître d'un tiers le jour et de moitié la nuit !

Quatre années ont déjà été perdues depuis l'annonce de la cité scolaire par le Premier ministre Jean Castex en mai 2021. Pour le préfet, acter l'urbanisation autour de la gare, vestige du projet EuropaCity, compte plus que les bonnes conditions de formation et la santé des jeunes et des membres de la communauté éducative qui seraient affectés dans la Cité scolaire.

Le CPTG, avec ses avocats, prépare trois recours au tribunal administratif de Cergy, contre la création de la nouvelle ZAC, contre la modification du PLU de Gonesse relative à la cité scolaire et contre la modification du PLU de Villiers-le-Bel autorisant la construction d'au moins 370 logements sur la friche hospitalière, un des sites possibles de localisation de la Cité scolaire. Le CPTG renouvelle l'appel à dons pour financer les honoraires des avocats.

L'action juridique est nécessaire, mais ne suffit pas. Il faut gagner la bataille des idées. Pour cela, des délégations du CPTG participent aux événements de résistance citoyenne qui renforcent notre détermination et enrichissent nos réflexions. Exemple parmi d'autres à lire dans cet Écho du Triangle, le Festival du livre et de la presse de l'écologie à Paris auquel le CPTG a été invité et l'émergence du projet alternatif de coopérative alimentaire territoriale.

On ne lâche rien ! Comment pourrait-il en être autrement quand arrivent par les réseaux sociaux des messages comme celui de Philippe Ledenvic, membre permanent de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable et ancien président de l'Autorité environnementale (Ae), déclarant *"La ligne 17 nord : le projet le plus écœurant que j'ai vu à l'Ae. Des milliards d'argent public, un gâchis total y compris en termes d'aménagement du territoire. Honte à tous ses promoteurs et au passage en force. Et en outre un chef de projet qui était pourtant totalement nul. Une prime exorbitante à la nullité !"*

Au sommaire

On se retrouve le 26 octobre 2025 de 11h à 16h pour une super ZADimanche !.....	
Le CPTG recherche un·e jeune pour une période en service civique.....	
Zone d'Aménagement Concerté - ZAC - et cité scolaire : l'entêtement du préfet.....	
Villiers-le-Bel - Approbation de la modification n°2 du PLU votée au Conseil Municipal : la reconversion de la friche de l'hôpital Adélaïde Hautval pour accueillir toujours plus d'habitant·es.....	
Europacity : le Conseil d'État déboute Auchan et évite à Grand Paris aménagement (GPA) de verser plus de 80 M€ d'indemnités.....	
Réunion de bilan de la concertation publique sur l'extension de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle.....	
Retours sur septembre et octobre :	
Les soulèvements de la Seine, les 11-12 octobre 2025 à Thourotte (Oise) Méga Canal - Méga scandale, mais aussi méga « tourbillon » !.....	
Félipé, le Festival du Livre et de la Presse d'Écologie, les 4 et 5 octobre à l'Académie du Climat - Paris...	
La Marche des Résistances « Climat, Justice, Libertés » - Dimanche 28 septembre 2025 à Paris, dans toute la France et dans le monde entier !.....	
Manifestation à l'appel de la Confédération paysanne le 14 octobre 2025 contre l'accord de libre-échange UE-MERCOSUR.....	
Le 16 octobre 2025 à l'Institut Paris Région s'est tenue la « Journée Régionale Nature et Climat » : nous y étions !.....	
La BD « Une victoire sur le béton ».....	
Agenda des militant·es et sympathisant·es du CPTG.....	

On se retrouve le 26 octobre 2025 de 11h à 16h pour une super ZADimanche !

La ZADimanche du 28 septembre n'a pas eu lieu sur le Triangle. A la place, nous avons participé en nombre à la Marche des Résistances « CLIMAT, JUSTICE, LIBERTÉS » ([voir l'article](#)).

Nous nous retrouverons le 26 comme chaque dernier dimanche du mois sur le TRIANGLE !

Il y a en effet des **nouvelles importantes à partager** avec la création de la nouvelle ZAC de 122 ha décidée par le Préfet du Val d'Oise autour de la gare, avec le maintien de la cité scolaire au milieu, contre l'avis de la Commissaire-enquêteur·ice... et donc de **nouvelles actions** en justice et de nouvelles **belles mobilisations à décider !**



À partir de 11 h jusqu'à 16h : l'occasion pour celles et ceux qui ne sont pas encore venu·es, de découvrir le Triangle et de passer un moment convivial avec les personnes qui le défendent, ZADimanche après ZADimanche et qui sont heureux-ses à cette occasion de nouer de nouveaux liens.

Déroulé de la journée : Rendez-vous à 11h à la Patte d'Oie de Gonesse,
Départ vers 11 h30 en direction du chemin de la Justice - découverte du site pour celles et ceux qui ne sont pas encore venu·e·s sur le Triangle.
À 12h30, pique-nique apporté par chacun·e.
À partir de 14h, toutes les informations sur la situation de la lutte, la Cité scolaire, la gare, la ZAC...

Accès train et bus : RER D jusqu'à Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville (20' depuis Gare du Nord) ou RER B jusqu'au Parc des Expositions (20' depuis Gare du Nord) puis, prendre le bus 20, arrêt Patte d'Oie - Triangle de Gonesse (« arrêt à la demande »)

À vélo et en voiture : remonter l'avenue du 12^e Régiment de Cuirassiers à Gonesse jusqu'au Carrefour de la Patte d'Oie [GPS 48°58'58.4"N 2°28'16.2"E]
puis suivre le chemin de la Justice vers la ZADimanche [GPS 48°58'39.95"N 2°28'23.87"E]
Et si vous êtes perdu·es : 06 76 90 11 62.

Le CPTG recherche un·e jeune pour une période en service civique

Le CPTG peut à nouveau bénéficier d'un poste en service civique, ce dont nous nous réjouissons !

Vous êtes un·e jeune en recherche d'un stage en service civique ?

Vous avez moins de 26 ans et des compétences en matière de communication (bonne rédaction et pratique des sites et réseaux sociaux notamment) et avez envie d'avoir un engagement au service de l'intérêt général pendant quelques mois avant d'entrer dans la vie professionnelle.

Vous êtes motivé·e pour agir concrètement pour la défense de l'environnement, dans le contexte de crise climatique, de perte de la biodiversité, des problèmes de santé liés à une alimentation industrielle, de la bétonisation des terres agricoles.

Vous êtes aussi passionné·e par la communication comme moyen de faire partager des idées et des valeurs.

Alors, nous vous proposons de rejoindre le CPTG – le Collectif pour le Triangle de Gonesse.

Vous ne le connaissez pas ? Allez vite voir notre site : <https://ouiauxterresdegonesse.fr>

Cette mission consiste à utiliser les différents outils de communication du CPTG (site, newsletter, réseaux sociaux) avec les bénévoles de l'association, coordonner cette communication pour la rendre plus efficace, la déployer via des capsules vidéos, etc.

Pour cette mission, il faut avoir l'esprit ouvert, curieux, créatif...

Le CPTG vous associera aux temps forts de son action : les diverses réunions internes, ouvertes, les rencontres avec les élu·es, les journalistes, les associations et collectifs militants et compagnons de lutte, la participation à l'organisation des événements militants et/ou festifs...

Vous serez amené·e, en lien avec le Bureau du CPTG, à proposer et diffuser des communiqués de presse, des articles pour la newsletter, des informations pour le grand public, les diffuser via les différents médiums.

Vous pourrez participer à l'animation de réunions et à la mise en place d'événements...

Votre période en Service civique sera accompagnée par le bureau du CPTG et par France Nature Environnement Île-de-France

Le contrat doit impérativement être signé avant le 31 décembre 2025.

Si vous êtes intéressé·e pour candidater : ressources.humaines@fne-idf.fr

A très vite !



Zone d'Aménagement Concerté - ZAC - et cité scolaire : l'entêtement du préfet

Le préfet décide de maintenir la cité scolaire sur le Triangle de Gonesse gravement exposé au bruit des avions. Il est soutenu par de nombreux élu·es du département. La mobilisation continue.

En signant le 30 septembre 2025 l'arrêté de création d'une nouvelle Z.A.C. de 122 hectares sur le Triangle de Gonesse, le préfet du Val d'Oise passe outre la réserve émise par la commissaire-enquêtrice qui préconise dans son rapport d'août 2025 de *«ne pas retenir le projet d'implantation de la Cité scolaire à vocation internationale dans le périmètre de la Z.A.C. du Triangle de Gonesse»*, **en raison de sa proximité avec les aéroports de Roissy-Charles de Gaulle et du Bourget.**

Le projet de Cité scolaire ainsi maintenu en zone C du Plan d'Exposition au Bruit (où toute nouvelle construction à usage d'habitation est interdite) exposerait quotidiennement 2300 élèves, ainsi que les enseignant·es et les agent·es de l'Éducation nationale à des niveaux de pollutions sonore et aérienne unanimement jugés néfastes pour la santé.

Lire le Communiqué de Presse [ICI](#)

Consulter l'arrêté préfectoral [ICI](#)



La santé et l'avenir de la jeunesse sacrifiés pour justifier une ZAC orpheline des projets privés annoncés depuis plus de 10 ans, avec la gare de la ligne 17 Nord du Grand Paris Express, vestige d'EuropaCity, égarée en plein champ !



Villiers-le-Bel - Approbation de la modification n°2 du PLU votée au Conseil Municipal : la reconversion de la friche de l'hôpital Adélaïde Hautval pour accueillir toujours plus d'habitant·es

L'approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Villiers-le-Bel vient d'être adoptée le 26 septembre 2025 en Conseil municipal à la majorité des voix. Seule, l'opposition par 6 voix s'est abstenue. Ce vote fait suite à une concertation préalable, puis à l'enquête publique qui s'est déroulée du 26 mai au 27 juin 2025 et au rapport et conclusions émises par le commissaire-enquêteur dont nous avons eu connaissance au mois de septembre 2025.

Pour rappel, comme indiqué dans l'arrêté de prescription, cette modification permet notamment d'adapter le PLU *aux « évolutions du projet urbain de reconversion de l'ancien hôpital Adélaïde Hautval (...) »* : pour dire les choses telles qu'elles sont, la ville de Villiers-le-Bel et Grand Paris Aménagement, aménageur et maître d'ouvrage, ont décidé de concert la reconversion du seul établissement public hospitalier de la ville, premier pourvoyeur d'emplois qui a fermé définitivement en 2021, en un projet d'aménagement et de construction de 370 logements - dénommé sous l'euphémisme d'« éco-quartier » mais qui s'apparente en réalité à un lotissement.



ancien hôpital AP-HP Adélaïde Hautval - copyright Champ libre

Nous l'avons préalablement dénoncé : comme dans de nombreux projets imposés, la concertation préalable est un pur exercice réglementaire pour lequel les habitant·es sont invité·es à compléter des plans pré-établis avec du mobilier urbain ou le choix de la couleur des murs !

Il est à noter que pendant la procédure d'enquête publique, très peu d'habitant·es se sont impliqués et ont apporté leur contribution puisque seulement 17 avis ont été enregistrés. Que dire d'un projet qui ne prend pas en compte les considérations des habitant·es et est livré tout prêt à l'emploi ?

Le commissaire-enquêteur a [publié son rapport le 24 juillet 2024, déposé sur le site du registre numérique à disposition du public pendant un an.](#)

Nous pouvons constater que dans ses conclusions, malgré la **recommandation de « limiter davantage le nombre de logements en zone C du PEB »**, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à la modification n°2 du PLU de Villiers-le-Bel avec une seule réserve concernant les dispositions relatives au risque inondation par ruissellement.

Nous ne pouvons que regretter que le commissaire-enquêteur n'aille pas plus loin dans sa recommandation qui pourtant, en quelques mots, pointe en filigrane **l'augmentation conséquente du nombre de logements, avec pour corollaire supposé, l'accroissement de manière significative de la population dans le quartier des Charmettes, dans une zone bien circonscrite et de surcroît soumise au Plan d'Exposition au Bruit -PEB- de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle – en zone C du PEB.**

Or, selon l'article L.112-10 du code l'urbanisme, les réhabilitations et réaménagements sont certes autorisés « *dans le cadre d'un contrat de développement territorial : une augmentation de la population soumise aux nuisances sonores est possible, sans toutefois qu'il puisse s'agir d'une augmentation significative* (dans les conditions prévues à l'art. n°166 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014) ».

Nous pouvons nous rendre compte que dans le cas de la reconversion de la friche hospitalière de Villiers-le-Bel, **le projet d'opération d'aménagement va entraîner de façon irréversible une augmentation plus que significative de la population exposée aux nuisances sonores des flux aériens, contrevenant ainsi à la dérogation du Contrat de Développement Territorial** puisque les 370 logements prévus vont faire venir sur ce quartier près de 1000 personnes qui n'y habitaient pas auparavant, densifiant encore plus un quartier alors que la ville compte déjà plus de 54 % de logements sociaux et qu'une autre opération de réhabilitation/construction de 400 logements a lieu sur la ZAC du village.

Aux Charmettes, les besoins en établissements collectifs et services municipaux et départementaux vont vite se faire sentir - école ; crèches ; médiathèque ; centre socio-culturel...- puisque ce quartier en manque déjà et que les écoles arrivent à saturation en terme de capacité d'accueil.

Il est manifeste que **ce projet ne respecte ni les données démographiques générales en constante évolution sur la ville, atteignant 29 534 personnes en**

2024 selon les derniers chiffres de l'INSEE, ni les mesures restrictives du Plan d'Exposition au Bruit auquel la ville est pourtant soumise.

De plus, **nous ne pouvons que regretter l'absence d'études socio-économiques dans le dossier** pour évaluer les besoins en terme d'emplois, de services publics, d'Éducation, d'environnement en rapport avec la situation sociale et économique mise en regard avec l'évolution démographique de la ville.

Autrement dit : qu'apporte ce projet de plus à la ville, à ses habitant·es et ses usager·es?

Par ailleurs, le Collectif Pour le Triangle de Gonesse ne cesse d'alerter sur le mauvais choix d'implantation pour le projet de la "Cité scolaire internationale" sur le Triangle de Gonesse pour des raisons sanitaires et environnementales : nos considérations ont été entendu·es par la commissaire-enquêtrice de l'enquête publique relative à la création de la ZAC de Gonesse qui a émis un avis favorable à la création de la ZAC avec la **réserve suivante sur la Cité scolaire : "De ne pas retenir le projet d'implantation de la Cité scolaire à vocation internationale dans le périmètre de la ZAC du Triangle de Gonesse. "**

Nous continuerons de demander une concertation sous l'égide de la Commission Nationale pour le Débat Public pour que d'autres sites soient étudiés, notamment celui de la friche de l'hôpital Adélaïde Hautval à Villiers-le-Bel.

C'est ce projet de reconversion que nous continuerons de défendre de toutes les manières, comme celui de l'approbation de la modification n°2 du PLU que nous dénoncerons par les voies juridiques.

Europacity : le Conseil d'État déboute Auchan et évite à Grand Paris aménagement (GPA) de verser plus de 80 M€ d'indemnités

Le Conseil d'État a rejeté les recours des porteurs du projet « Europacity » situé sur le Triangle de Gonesse, visant l'État et GPA, le 30 septembre 2025. Il a ainsi débouté, entre autres, la société "La Belle étoile", montée par Auchan et une multinationale chinoise, mais aussi la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et la commune de Gonesse qui reprochaient au gouvernement d'abandonner le Val d'Oise en abandonnant EuropaCity.

Clap de fin pour l'épisode EuropaCity !

Réunion de bilan de la concertation publique sur l'extension de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle

Rappel des faits : Le groupe Aéroports de Paris - ADP- a lancé une concertation publique du 8 avril au 8 juillet 2025 sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public - CNDP - sur « l'aménagement de l'aéroport Roissy-CDG à l'horizon 2035 et 2050 ».



Extension de Roissy : C'est toujours non !



Le projet d'extension de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle prévu vise une augmentation continue du trafic aérien menaçant la lutte contre le dérèglement climatique et dégradant la qualité de vie des populations aux alentours, déjà lourdement impactées par les nuisances de l'aéroport.

Jeudi 9 octobre 2025, à l'appel des associations Rester sur Terre, ADVOCNAR et NON au T4, des élu·es, des riverain·es et des membres d'associations environnementales - dont le CPTG - se sont rendu·es à la réunion publique de bilan de la concertation organisée par le groupe Aéroports de Paris - ADP - pour « dénoncer une concertation biaisée et une communication exagérément positive et mensongère » sur un projet qui provoquera inévitablement un accroissement du trafic aérien de près de 20 %, soit plus de 300 vols par jour en moyenne, ce qui engendrerait corollairement à la fois une augmentation des nuisances sonores, déjà insoutenables pour les riverain·es, de jour comme de nuit et une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, puisqu' aucune "solution" technologique suffisamment fiable, mature ou rapide n'est proposée pour inverser la tendance avec une maîtrise du trafic aérien et un couvre-feu total.

En effet, dans l'[article de Reporterre](#), dont les journalistes étaient présents à la réunion, nous notons : « (...) l'aéroport met beaucoup d'espoir dans le développement des carburants aéronautiques durables. Or, selon un rapport de la Fédération européenne pour le transport et l'environnement (T&E) publié le 9 octobre, leur production émet 16 % de CO₂ de plus que les carburants fossiles. Un rapport dont Yannael Billard, le directeur adjoint aménagement et développement durable d'ADP, n'avait pas connaissance. »

Il va sans dire que d'une part, l'augmentation significative de ces pollutions sonores et aériennes auront pour les riverains des conséquences directes délétères sur leur santé et leur qualité de vie : augmentation des maladies chroniques - hypertension ; diabète ; dépression , affections chroniques respiratoires - maladies cardio-vasculaires ; maladies respiratoires.... et pour les enfants en plus, des difficultés dans les apprentissages et de concentration démontrées dans de nombreuses études. A cet effet, le CPTG ne cesse de le dénoncer pour le projet de la Cité scolaire internationale prévue sur le Triangle de Gonesse, dont la construction serait directement sous les couloirs aériens des aéroports de Roissy Charles de Gaulle et du Bourget et à une fréquence d'un passage d'avion toutes les minutes en journée.

D'autre part, les conséquences pour les effets du changement climatique s'en trouveront fortement aggravées.

C'est pour toutes ces raisons et pour le fait de ne pas être entendu·es qu'avec plus de 70 citoyen·nes, élu·es et représentant·es d'associations, nous avons perturbé cette réunion de bilan de concertation

pour faire entendre nos voix à l'unisson : au beau milieu de la réunion, nous nous sommes levé·es et avons brandi des pancartes « ADP nous enfume » et « Concertation : beaucoup de bruit pour rien » en scandant des slogans « Non Non Non à l'extension », « On veut respirer », « On veut dormir ». Il s'agissait de faire connaître aux personnes présentes notre désapprobation pour montrer que les réserves légitimes de la population envers ce projet d'extension n'ont pas du tout été prises en compte par le groupe ADP.



[PHOTO de la salle - Photo de Basile Barjon de Rester sur Terre]

Nous sommes ensuite sorti·es tous ensemble tranquillement de la salle pour nous rassembler devant le bâtiment.



[PHOTO du groupe à l'extérieur - Photo de Basile Barjon de Rester sur Terre]

Certain·es d'entre nous, membres du CPTG et d'associations de défense de riverains, sont resté·es à la réunion jusqu'à la fin pour poser leurs questions et faire part de leurs remarques.

Voici un témoignage et [un article](#) de Pierre Sassier :

Après le départ des manifestants, il y a eu des questions dans la salle dont l'interpellation d'une habitante au sujet de l'augmentation des populations dans les zones du Plan d'Exposition au Bruit (PEB). « *La Cité scolaire est au bout des pistes et sous les particules ultra fines. C'est à ADP de faire respecter le PEB*". Régis Lacote, Directeur de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle a répondu que c'était aux villes via leur Plan Local d'urbanisme de respecter le PEB et que ADP, dans ce cadre, ne pouvait que faire pression sur le Préfet et qu'il le ferait ».

Une belle réussite pour cette action malgré le fait que très peu d'élu·es de nos territoires pourtant si impactés par les nuisances sonores et la pollution aérienne y soient présent·es.

La lutte n'est pas terminée et nous aurons besoin de vous tout·es pour exprimer encore et encore notre désapprobation face à l'extension de l'aéroport pour que ce projet soit mis en échec.

Nous relayons l'appel des associations de défense des riverains des aéroports pour rassembler le maximum de signatures sur la pétition qui conteste ce projet !

Signez et invitez vos proches à signer ! 👉 <https://agir.greenvoice.fr/p/stop-extension-roissy>

Lien vers le communiqué de presse Rester sur Terre : <https://rester-sur-terre.org/extension-de-roissy-un-projet-qui-avance-a-marche-forcee/>

MERCI !

Prochaines échéances : nous attendons avec impatience le rapport du préfet suite à la **consultation publique sur la démarche d'étude d'impact selon l'approche équilibrée de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle**, qui s'est déroulée du 23/12/2024 au 18/03/2025 et a remporté un grand succès malgré le peu de relai de la part des villes environnantes de l'aéroport : **2367 contributions !**

<https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/consultation-publique-sur-la-demarche-d-etude-d-a3116.html>

Bientôt aura lieu l'enquête publique et nous mobiliserons encore à ce moment-là.

D'autres actions auront peut-être lieu entre temps que nous ne manquerons pas de relayer.

La vigilance reste de mise : nous venons d'apprendre le 15 octobre 2025 par voie de presse que le projet de loi de finances 2026 prévoirait une ponction de plusieurs dizaines de millions d'euros sur les fonds destinés aux travaux d'insonorisation des logements de riverains d'aéroports.

Alors, on ne lâche rien !



Retours sur septembre et octobre :

Les soulèvements de la Seine, les 11-12 octobre 2025 à Thourotte (Oise) Méga Canal - Méga scandale, mais aussi méga « tourbillon » !

De nombreuses organisations, associations et collectifs ont répondu présent·es pour **dénoncer encore un projet écocide.**

Le samedi 11 et dimanche 12 octobre, à Thourotte près de Compiègne, le CPTG a participé à cet évènement !

Le samedi après midi : Mani'fiesta, concerts et animations, feu de camp et camping sur place le soir. Le dimanche : tables rondes, visites batelières, balades naturalistes, stands des différentes luttes d'Île-de-France, sérigraphie... Les «écureuils» nous ont même offert une formation « installation en hauteur ». Tout un programme !



Beaucoup de jeunes et de moins jeunes nous ont posé des questions sur notre lutte, des personnes de Lille, de la région Picardie, mais aussi des étudiant·es de Paris.

Surprise, surprise ! Même si les « forces de l'ordre » - conformément aux ordres qu'ils reçoivent - s'acharnent à décourager et/ou intimider les manifestant·es (scan des cartes d'identité, contrôle des sacs à dos, interdiction d'accès au parking le dimanche matin et contrôle d'alcoolémie à la sortie, drone, hélicoptère...) -mais non, ce n'est pas de la provocation ! - la trentaine de nageurs et nageuses (avec bouée canard et barque) a réussi à traverser le canal pour dérouler vaillamment une banderole sur le chantier, sans que la brigade de gendarmerie fluviale n'ait pu intervenir. Quel exploit !

Nous pouvons saluer une formidable organisation tout au long de ces deux jours et remercions toutes les bénévoles.

Vous souhaitez en savoir un peu plus ?

Un [dossier très complet](#) du projet du Méga Canal Seine Nord Europe (CSNE) :

Quelques articles de presse - le CPTG est cité ! :

[Oise Hebdo : mega-canal-mega-scandale-2000-manifestants-thourotte-naissance-mouvement-national](#)

[Reporterre : Les-Soulevements-de-la-terre-se-jettent-a-l-eau-contre-le-megacanal-Seine-Nord](#)



Félipé, le Festival du Livre et de la Presse d'Écologie, les 4 et 5 octobre à l'Académie du Climat - Paris

Le FELIPE - Festival du livre et de la presse d'écologie - est une association créée en 2003 visant à la promotion du livre et de l'écrit, l'information, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, ainsi qu'à la présentation au public des différents acteur·ices -associations, structures de presse et d'édition.

Chaque année, l'association organise à Paris le Festival du Livre, événement qui propose au grand public un programme de conférences, débats, paroles et signatures d'auteur·rices. A cette occasion, une grande librairie éphémère permet au public de découvrir une production foisonnante et transdisciplinaire d'éditeurs et de titres de presse indépendante qui réservent une place importante à l'écologie et à la littérature-jeunesse. Des associations de défense de l'environnement y sont également présentes.

L'édition 2025 du festival s'est déroulée les samedi 4 et dimanche 5 octobre 2025 à l'Académie du Climat à Paris avec pour thématique, la question de **l'adaptation aux bouleversements climatiques et sociétaux**.

Le CPTG était présent sur les deux journées en tenant une table à l'espace librairie pour informer de notre lutte contre l'accaparement des terres agricoles, proposer de la documentation et vendre le livre **L'imposture du Grand Paris Express** * en présence d'un des co-auteurs expert socio-urbaniste, Harm SMIT.



[En grande discussion - copyright : Félipé]

Le dimanche, le CPTG a participé à la **table ronde intitulée "Pour une agriculture en lutte contre le béton et les pesticides"** avec **Claude Gruffat**, auteur du livre « Sauver la bio pour sauver l'agriculture » (Ed. Les petits matins), président de Biocoop et co-fondateur du réseau coopératif de magasins bio spécialisés en France. Il a été député européen (Verts/ALE), membre de la Commission Agriculture et développement rural (AGRI) au Parlement européen de 2020 à 2024. Claude Gruffat a soutenu le CPTG au moment du projet Europacity.



[Affiche du débat]

Le CPTG a présenté l'historique de sa lutte depuis sa création en mars 2011 - en réaction à l'annonce du projet de centre commercial et de loisirs « EuropaCity », sacrifiant 80 hectares de terres agricoles fertiles du Triangle de Gonesse - jusqu'à aujourd'hui, pour la préservation des terres toujours menacées de destruction par la création de la nouvelle ZAC de 122 hectares autour de la gare. Notre collectif aujourd'hui agit en convergence avec d'autres organisations qui regroupent une quinzaine d'associations, dont quatre départementales – Les Amis de la Terre Val d'Oise, Environnement 93; MNLE 93; Val d'Oise Environnement. Il a reçu aussi le soutien de FNE Île-de-France.

Claude Gruffat a présenté son livre Sauver la bio pour sauver l'agriculture **, état des lieux de l'agriculture biologique et de son potentiel en termes de transition écologique et alimentaire à l'heure d'une grave crise du secteur agricole français. Ce constat, issu d'un « tour de France » de 6 mois rapporte de nombreux témoignages de terrain et met en lumière des initiatives « qui marchent », du champ à l'assiette en passant par les circuits courts de distribution. Développer la bio dans la restauration collective, en finir avec les labels trompeurs, produire une communication plus inclusive, délivrer une éducation alimentaire à l'école, mieux former les futurs agriculteurs, favoriser la constitution de filières locales, réguler le prix du foncier, prioriser l'installation en bio, encadrer les marges de la grande distribution... autant de pistes développées pour mener à bien une véritable transition agricole et alimentaire – mais qui nécessitent un soutien public et politique de la part des élus à la hauteur des enjeux.



[Claude Gruffat - copyright : Félipé]

Nous avons été sensibles à la notion de « **Coopérative alimentaire territoriale** », projet territorial d'ensemble pour développer une agriculture biologique qui pourrait s'adapter en cohérence à la ZAC du Triangle de Gonesse en conservant un projet agricole sur les terres autour de la gare et en alliant AgriParis Seine, AGORALIM, Grand Pairs Aménagement, la Société Publique Locale d'Aménagement d'intérêt national -SPLA-IN, les agriculteurs, les entreprises de transformation et de distribution, les associations de consommateurs.

Affaire à suivre !

Un débat passionnant, animé par Guy Pichard, journaliste à l'hebdomadaire Politis, suivi d'un échange avec la salle où le public, très intéressé par le sujet, a posé de nombreuses questions.

Bilan plus que positif pour notre participation à ce festival joyeux, militant, inventif et engagé : une belle fréquentation d'un public hétéroclite sur tout le week-end, avec également la participation des familles aux ateliers créatifs. Des contacts ont été pris avec des médias.

Nous avons partagé des expériences, découvert d'autres résistances et avons pu échanger avec plusieurs personnes qui découvraient notre lutte pour la préservation des terres agricoles, mais aussi avec celles qui suivent les épisodes de notre feuilleton.

Rappel : Saison 1 : EuropaCity ; Saison 2 : Une gare en plein champ ; Saison 3 : Une cité scolaire sous les avions.

Vous êtes impatient·es de découvrir la Saison 4 ?

Alors rendez-vous l'année prochaine avec l'espoir d'annoncer de bonnes nouvelles !

* Jacqueline Lorthiois, Jean-Pierre Orfeuil, Harm Smit, Jean Vivier "**L'imposture du Grand Paris Express - un éléphant blanc qui trompe énormément**"- décembre 2024 - dénonçant la gabegie du Grand Paris Express.

Pour le commander : <https://www.colos.info/doc/CommandeImpostureGPEvv.pdf>

**** Sauver la bio pour sauver l'agriculture**, par Claude Gruffat

Un état des lieux de l'agriculture biologique et de son potentiel en termes de transition écologique et alimentaire, à l'heure d'une grave crise du secteur agricole français.



<https://www.lespetitsmatins.fr/collections/essais/331--sauver-la-bio-pour-sauver-l-agriculture.html>

La Marche des Résistances « Climat, Justice, Libertés » - Dimanche 28 septembre 2025 à Paris, dans toute la France et dans le monde entier !

Le Dimanche 28 septembre 2025, nous avons participé à la **Marche des Résistances « Climat, Justice, Libertés »** à Paris dans le cadre d'un appel à se mobiliser pour une transition écologique, sociale et démocratique signé par près de 300 organisations de la société civile, dont le CPTG.

Sous le mot d'ordre « Climat, Justice, Libertés, ils détruisent, on s'unit », la « Marche des Résistances » s'inscrit dans une vague inédite de mobilisations aux quatre coins de la planète, qui ont eu lieu entre le 15 et le 28 septembre 2025, et à quelques semaines de la COP 30 de Belém qui débutera le 10 novembre 2025.

Impulsé par les peuples autochtones d'Amérique latine et du Pacifique et le réseau international *Draw The Line*, le mouvement a rassemblé des centaines de milliers de personnes à travers 600 actions menées dans plus de 85 pays, pour exiger une réelle justice climatique, une transition hors des énergies fossiles, la fin des inégalités, des génocides et une transformation en profondeur de notre système économique.

A Paris, rendez-vous était donné devant la gare du Nord pour un départ de la rue Lafayette : plusieurs milliers de personnes se sont mêlées dans un cortège joyeux et coloré, aux revendications plurielles pour le climat, la justice sociale et les libertés : une marche unitaire des résistances à l'oppression en tout genre et un choix assumé par les organisateur·ices de la manifestation pour cette diversité des collectifs et associations présentes avec de nombreuses revendications écologiques, des mots d'ordre multiples appelant à la justice sociale, l'opposition à toute stigmatisation, la lutte contre le patriarcat, la dénonciation des néo-colonialismes et l'appel à la fin du génocide à Gaza.

Dans une ambiance festive et bon enfant, sous un soleil automnal bienvenu, nous avons marché, uni·es au son des batucadas, traversant une partie du Quartier Central des Affaires de Paris dans le 9ème arrondissement – bien morne et sans vie le dimanche – pour nous diriger vers la place de la République par les Grands Boulevards de Bonne nouvelle et de Saint-Martin, sous le regard curieux des passants et spectateurs des files d'attente des théâtres. Au fil du cortège, les slogans et chansons repris en chœur étaient éloquentes avec les mots d'ordre de climat, biodiversité, justice sociale, libertés, génocide, écocide, racisme, sexisme, taxe Zucman, etc..

D'aucun·es sont venu·es nous demander ce que nous revendiquions en rapport avec l'inscription arborée sur notre banderole : « Une cité scolaire : OUI / sous les avions : NON ». L'occasion de présenter et d'expliquer ce que nous défendons à l'Est du Val d'Oise. La présence de nos ami·es du collectif pour la défense des jardins familiaux d'Aubervilliers rappelle également que les victoires peuvent être fragiles et les territoires naturels encore et toujours menacés au gré des Plans Locaux d'Urbanisme modifiés ou révisés.



Quelques figures politiques rencontrées au fil du cortège : nous avons pu échanger entre autres sur l'avenir de notre pays et du monde quant à la protection de notre environnement avec des élu·es écologistes de la ville de Paris et Marie Toussaint, députée européenne.

La marche du 28 septembre a montré encore une fois que **les revendications écologiques sont étroitement liées aux conditions de vie, aux inégalités des territoires, aux discriminations, au pouvoir d'achat, au monde du travail ainsi qu'à la démocratie : la pollution, les services publics délabrés, l'accès à une rénovation énergétique, l'exposition aux nuisances sont autant de réalités quotidiennes** qui renforcent les dilemmes entre survie sociale et urgence climatique.

Cet évènement fut un bel exemple d'alliance écologique et sociale vers un projet commun de société plus juste et plus humaine : une convergence des luttes et une résistance populaire et solidaire face à un système destructeur qui accumule profits, privilèges, violences sociales et environnementales.

Cela donne de l'énergie et de la détermination pour avancer encore et toujours pour le respect des droits humains et du vivant, pour une écologie populaire, pour la justice sociale ! On ne lâchera rien !

Manifestation à l'appel de la Confédération paysanne le 14 octobre 2025 contre l'accord de libre-échange UE-MERCOSUR

Ce combat contre les accords de libre-échange dépasse le seul secteur agricole et le seul enjeu d'une alimentation de qualité : c'est un enjeu de société global tant sur les enjeux socio-économiques que climatiques.

Aussi, une délégation du CPTG a participé à la manifestation organisée par la Confédération paysanne pour soutenir les revendications des paysannes et paysans contre le traité de libre-échange entre l'Union européenne et le MERCOSUR (Marché Commun du Sud regroupant l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay, le Paraguay et la Bolivie).

Tous les autres accords de libre-échange sont à refuser, clause de sauvegarde ou non. Ils sont catastrophiques pour l'avenir de nos élevages et de nos fermes et pour la qualité de notre alimentation. Ils sapent aussi notre démocratie empêchant toute initiative politique publique de justice sociale, de relocalisation et de transition.

Il n'est pas possible de rivaliser avec des pays où le salaire minimum avoisine un euro l'heure, qui autorisent les antibiotiques comme activateurs de croissance, etc.

Nous exigeons donc la régulation des marchés et un commerce international équitable qui placent enfin les enjeux de revenu paysan, de souveraineté alimentaire, de droits sociaux, de protection de l'environnement devant les intérêts financiers des multinationales.



Les décideurs politiques doivent aussi avoir le courage de la clarté : vouloir abaisser nos normes pour se battre sur les marchés mondiaux, comme avec la loi Duplomb ou protéger un modèle agricole permettant un juste salaire aux agriculteurs et agricultrices et alimentaire de qualité et donc réguler les marchés.

Voir [le communiqué de presse](#)

Le 16 octobre 2025 à l'Institut Paris Région s'est tenue la « Journée Régionale Nature et Climat » : nous y étions !

[PROGRAMME JOURNEE REG NATURE CLIMAT 16102025](#)

A destination des collectivités et de tout acteur du climat et de la biodiversité en Ile-de-France, cette journée était dédiée aux « **Solutions fondées sur la Nature** » - SfN.

Des témoignages d'experts, des retours d'expériences des sites pilotes du **Life ARTISAN** (<https://www.arb-idf.fr/article/projet-europeen-life-artisan>), où on commence à chiffrer le coût de la renaturation, étaient au programme.

On ne peut que regretter le peu d'élus·es présent·es. Mais, on peut toujours les encourager à consulter le site de l'Institut Paris Région - IPR- où se trouvent de nombreux outils (webinaires, DiagAlim, études sur l'alimentation en Île-de-France) et celui de l'Agence Régionale de la Biodiversité -ARB - <https://www.arb-idf.fr/>.

Les interventions de la matinée ont été enregistrées et seront disponibles en rediffusion sur le site : <https://www.institutparisregion.fr/>.

De quoi préparer une campagne municipale présentant une alimentation de qualité dans le respect de l'environnement pour les citoyens.

Élu.e.s - Citoyen·nes, Osez Bouger !



La BD « Une victoire sur le béton »

C'est le récit en BD d'une lutte locale victorieuse contre la construction d'un centre commercial.



Tout est parti de la découverte en 2014 d'une enquête publique sur un projet d'aménager 24 hectares de terres agricoles pour y installer un méga-centre commercial, dénommé Oxylane, porté par Decathlon, aux abords du village de Saint-Clément-de-Rivière, en périphérie nord de Montpellier.

Débute alors un combat de sept ans, au cours duquel se crée le collectif « Oxygène. Il multiplie les actions : recours juridiques, manifestations, blocages, campagnes d'information, études d'impact, alliances avec d'autres mouvements (dont le CPTG !).

Une mobilisation patiente, inventive et déterminée. Jusqu'au jour où, en octobre 2021, les terres sont officiellement reconnues comme agricoles. Décathlon abandonne le projet.

Laure Lavigne Delville et Aurélien Pascal Commeiras racontent dans cette bande dessinée, à travers les témoignages, les étapes qui ont

abouti à l'abandon en décembre 2021 de ce projet par Décathlon.

Cette bande dessinée retrace avec justesse et poésie l'histoire méconnue d'une lutte citoyenne victorieuse contre une multinationale !

Il est plus que jamais nécessaire de montrer qu'une lutte locale peut l'emporter, même face à un géant économique !

« Une victoire sur le béton », de Laure Lavigne Delville et Aurélien Pascal Commeiras, Éditions Le passager clandestin, septembre 2025, 128 pages, 22 euros.



Agenda des militant·es et sympathisant·es du CPTG

4 novembre 2025 de 14h00 à 17h00 à l'Académie du Climat :

Colloque organisé par FNE IDF intitulé : « Pour des sols vivants : préserver et restaurer »

[Le programme et le lien pour s'y inscrire .](#)

20 novembre 2025 à 9h30, Les webinaires de l'Institut Paris Région

« Du constat à l'action : déployer les SfN dans les milieux agricoles et forestiers »

[Le programme et le lien pour s'y inscrire .](#)

Vendredi 05 décembre 2025- Palais du Luxembourg – Paris

Colloque "Transition foncière : vers un modèle économique - Présentation du bonus-malus dans les bilans d'opération"

[Lien pour consulter le programme et s'inscrire .](#)



Contacts

CPTG :

Bernard LOUP

06 76 90 11 62

ouiauxterresdegonesse@gmail.com

ouiauxterresdegonesse.fr

FAIRE UN DON

ADHÉREZ

Pour les journalistes, notre site met à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables.

Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

[Consultez nos Communiqués de Presse](#)

**Retrouvez-nous sur internet
et faites-nous connaître dans vos réseaux**



Ce courriel a été envoyé par CPTG 34 rue Gambetta 95400 Villiers le Bel

Bourrache utiles au potager - Triangle été 2025



Orchys pyramidalis - Triangle mars 2021

